

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENSEMBLE, POUR BIEN GRANDIR

le **PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE** (P.R.E) apporte du soutien aux familles pour favoriser la réussite et le développement de leur enfant.



Une équipe de professionnel·les se mobilise pour **ÉLABORER AVEC LA FAMILLE, UN PARCOURS ADAPTÉ AUX BESOINS DE L'ENFANT OU DE L'ADO.**

Accompagnement possible : scolarité, santé, soutien à la fonction parentale, accès à la culture, au sport et aux loisirs, accompagnement social et éducatif

POUR LES ENFANTS DE 2 À 16 ANS EN SITUATION DE FRAGILITÉ :



qui habitent dans le Quartier Politique de la Ville (QPV) de la commune de Carmaux : Rajol, Cérou, Gourgatieu, Bouloc, Verrerie

ET / OU



qui sont scolarisés dans le QPV à Carmaux (groupe scolaire Jean Moulin, collège Victor Hugo)

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DU P.R.E

Programme de Réussite éducative (P.R.E)
CIAS du Carmausin-Ségala

Benoit CHAUZY - Coordonnateur & Référent famille
Contact : 05 63 80 22 78 | b.chauzy-cias@3c-s.fr

Corinne BARDY - Référente Famille PRE

Demi JOLEN - Référente Famille PRE

Adresse : 53bis av. Bouloc Torcatiss à Carmaux



CONNAÎTRE LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENSEMBLE, POUR BIEN GRANDIR EN CARMAUSIN-SÉGALA

Porté par le CIAS Carmausin-Ségala, le Programme de Réussite Éducative vise à :

- **COORDONNER L'ACCOMPAGNEMENT des enfants et des adolescents qui présentent des signes de fragilité** en prenant en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, sanitaires, environnementaux ;
- **ASSOCIER LES PARENTS** à la définition et au suivi du parcours proposé à leur enfant ;
- **PROPOSER DES OUTILS ET DES ACTIONS** aux bénéficiaires pour améliorer leurs compétences ;

- **S'ASSURER DE LA COMPLÉMENTARITÉ et de la cohérence des actions** au regard des autres dispositifs existants.

Le P.R.E s'appuie sur un **réseau de partenaires locaux** (de l'enseignement, du médico-social, associations, institutions...) et s'adosse aux dispositifs de droit commun existant sur le territoire.

Le P.R.E est un *coup de pouce* qui n'a pas vocation à durer dans le temps. Un suivi de 2 ans maximum est préconisé.

VOUS ÊTES UN·E PROFESSIONNEL·LE

ET VOUS REPÉREZ UNE SITUATION DE FRAGILITÉ ?



Lorsqu'un enfant a **des envies ou des ambitions entravées par divers freins** (financiers, culturels, psychologiques, sociaux, familiaux...).



Lorsqu'un enfant a **besoin d'un coup de pouce** pour maintenir une dynamique de réussite qui semble fragile.



Lorsqu'il existe un **risque d'apparition ou d'aggravation de difficultés** si rien n'est fait en amont.



Lorsque l'enfant se situe **dans un moment de transition, de changement** qu'il convient d'accompagner afin d'éviter des ruptures.

QUAND MOBILISER L'ÉQUIPE DU P.R.E ?



Lorsque qu'**une situation reste bloquée** malgré les dispositifs et les actions déjà mis en place.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

construit par l'équipe du P.R.E avec l'enfant et sa famille



SCOLARITÉ DE L'ENFANT

- ▶ Aide aux devoirs et aux apprentissages
- ▶ Accompagnement vers l'autonomie
- ▶ Favoriser le développement de compétences

L'ÉQUIPE DU P.R.E ACCOMPAGNE
L'ENFANT ET SA FAMILLE EN
FONCTION DE LEURS BESOINS.



ACCÈS AUX SOINS MÉDICAUX

- ▶ Aide à la prise de rendez-vous
- ▶ Accompagnement administratif (aide pour les dossiers CPAM, MDPH...)
- ▶ Permettre l'accès à une consultation auprès de certains professionnel·les : *psychomotricienne, psychologue, sophrologue*

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF



- ▶ Proposition d'accompagnement éducatif de proximité
- ▶ Proposition de stage thématique (sport, découverte...)
- ▶ Proposition de séjour thématique en petit groupe



SPORT, CULTURE ET LOISIRS

- ▶ Proposition d'activités, stages, séjours de vacances
- ▶ Possibilité d'aides financières pour l'accès au sport et aux loisirs
- ▶ Proposition de spectacles, actions culturelles

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- ▶ Proposition d'accompagnement sur des questions éducatives (santé, alimentation, écrans...)
- ▶ Lien privilégié avec la CaSa, le centre social du Carmausin-Ségala
- ▶ Partage de moments parents / enfants autour d'activités, de sorties, de temps d'échanges



Les différentes étapes d'intégration

AU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

1 REPÉRAGE PAR UN OU UNE PROFESSIONNEL·LE (*Éducation Nationale, Maison du Département, partenaires associatifs, acteurs de la santé et du social...*)

2 AVANT TOUTE ORIENTATION AUPRÈS DU P·R·E, le ou la professionnel·le s'assure que les dispositifs de droit commun adaptés ont été sollicités.

3 RENCONTRE DE LA FAMILLE PAR LE OU LA PROFESSIONNEL·LE :

- ▶ Présentation succincte du P.R.E et de la procédure / Fiche de positionnement à renseigner avec le·s parent·s / Signature
- ▶ Envoi de la fiche de positionnement au P.R.E (*par mail*)

4 PRISE DE CONTACT PAR L'ÉQUIPE DU P.R.E avec le ou la professionnel·le qui a orienté l'enfant et sa famille

5 PRISE DE CONTACT PAR L'ÉQUIPE DU P.R.E avec le·s parent·s pour organiser deux rendez-vous avec le Coordonnateur et la Référente famille :

- ▶ 1^{er} rdv avec le·s parent·s
- ▶ 2^e rdv avec le·s parent·s et l'enfant / l'ado



6 PRÉSENTATION DE LA SITUATION EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
3 réunions de l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien pendant l'année scolaire

- ▶ Instance d'échanges, de partage et de consultation
- ▶ Analyse des accompagnements mis en place, réfléchir à des propositions de réponses adaptées en s'appuyant sur les compétences et champs d'intervention des partenaires

7 VALIDATION OU NON DE L'INTÉGRATION AU PARCOURS DE P.R.E
En cas de refus, la famille est orientée vers un autre dispositif.

8 INFORMATION AU PARTENAIRE ET À LA FAMILLE de la décision prise par l'équipe du P.R.E

- ▶ En cas d'intégration de la famille au Programme de Réussite Éducative : PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE·S PARENT·S ET L'ENFANT / L'ADO pour contractualiser l'accompagnement du P.R.E.